



Compte rendu de la réunion du CIQ du mardi 7 mars 2023

Début 18h15 -- Fin 20h

Tout d'abord, le CIQ remercie l'ensemble des personnes présentes.

1 -- Les problèmes rencontrés par les locataires Logirem lors les travaux de rénovation.

Étaient présents :

- M. Del Baldo, conseiller confédéral de la CGL (Confédération Générale des Locataires)
- Mme Calviac, directrice territoriale de la Logirem Marseille
- M. Taguia responsable territorial de la Logirem Marseille
- Le collectif des locataires de la Logirem Fonscolombes

Le CIQ a rappelé qu'il était important d'adhérer au collectif des locataires de Logirem de Fonscolombes. En effet ; comme le dit l'adage, « *l'union fait la force* ».

Le CIQ a aidé à la création de ce collectif mais ne peut intervenir entre les locataires et leur bailleur car cela ne rentre pas dans ses compétences. Cependant, il peut initier les rencontres.

Chaque partie a expliqué ses positions et ses difficultés. Il serait trop long de les exposer ici.

Les deux éléments les plus importants à retenir sont :

1 -- Mme Calviac a promis la mise en place, sous un mois, d'une réunion spécifique entre Mme Métral, chargée d'opérations chez LOGIREM, le collectif des locataires et M. Del Baldo.

2 -- A la suite de l'incendie du rdc du bat. Le Courlis, Mme Calviac a promis qu'un geste commercial sera fait aux locataires de ce rdc

Suite à cette réunion, Mme Calviac nous confirme l'organisation d'une rencontre avec les locataires de la Logirem, M. Del Baldo et Coralie Métral chargée d'opération pour le jeudi 30 mars à 14h afin de faire le point sur les réclamations des locataires et l'avancement du chantier.

Le CIQ Arenc-Villette remercie Mme Calviac pour sa diligence.

2 -- Stationnement : accès pompiers et bornes de rechargement.

Notre référent de la police municipale a repris du service et nous a affirmé qu'il allait être vigilant quant aux stationnements devant les bornes accès pompiers et sur les emplacements de recharge des véhicules électriques.

On nous a rapporté que des véhicules de la fourrière ont été enlevés à 22h des voitures thermiques stationnant sur ces emplacements.

Attention, nous vous rappelons que sur ces emplacements, seuls les véhicules qui chargent leur batterie sont autorisés.

D'autre part, nous avons transmis à M. Ohanessian le problème des emplacements réservés aux véhicules électriques en charge occupés par des véhicules thermiques. Certains propriétaires de véhicules électriques, après avoir essayé de contacter la police municipale et sans réponse de leur part, ont été obligés de recharger leurs véhicules en double file sur la voie publique et ont été verbalisés.

Nous avons demandé quelle démarche ils pouvaient faire afin d'être exonérés de leur contravention.

Il serait plus prudent (pour ne pas avoir de pénalité) que les contrevenants fassent un courrier en RAR à l'adresse de la Trésorerie à Rennes, afin d'expliquer leur situation.

3 -- Réunion avec le maire de secteur au sujet de St Martin d'Arenc.

La réunion a été proposée par le secrétariat de la mairie le 15 février pour le 16 février à 14h puis déplacée de 14 à 16h.

La réunion n'a duré en tout et pour tout que 30mn.

Le CIQ a présenté le montant de la consolidation selon le rapport de 2016 et également le montant selon une étude de 2022. Respectivement autour de 2,3M€ et de 2,8M€. Il était et il est donc possible de consolider ST Martin d'Arenc étant donné que le conseil départemental a provisionné 4M€ pour sa consolidation.

Le CIQ a proposé au Maire et Conseiller Départemental M. Kréhmeier qu'il soit le fédérateur afin que l'ensemble des institutions à savoir ; Le conseil départemental, la métropole, la région, et bien sûr la mairie apporte chacun leur obole pour que, dans un premier temps, St Martin d'Arenc soit consolidée et ensuite ouvrir l'espace vert.

Un rdv nous a été proposé pour le 15 mars à 18h

Nous avons fait parvenir de nombreux courriers, les réponses quand il y en a, ne sont qu'un florilège d'éléments de langage.

Le CIQ pense que le temps des palabres est passé et qu'il faut penser aux actions.

4 -- Point sur le comité de sauvegarde de Saint Martin d'Arenc

Un CR émis par le comité sera diffusé sur notre site à la rubrique – Comité St Martin –

5 – Point sur les tables de quartier

L'association « les tables de quartier » sur Fonscolombes était en attente d'une décision pour la continuité de son action.

Nous avons appris le 6 mars que les tables de quartiers étaient reconduites sur Fonscolombes. Alrick réfléchis à la mise en place d'un nouveau cycle de travail rapidement et nous en fera part dès que possible. En 2022 le collectif associatif de Fonscolombes a organisé plusieurs fêtes de quartier.

6 -- CR de la réunion avec M. Ohanessian, adjoint au maire de Marseille délégué à la tranquillité publique.

Réunion Mairie Centrale avec M. Y. Ohanessian et les CIQ du 2^{ème} et 3^{ème} le 06/02/2023. Réunion tenue entre 09h33 et 11h29.

Cette réunion a été organisée par M. Ohanessian avec les CIQ pour faire un point à mi-mandat.

Le CIQ était présent par l'intermédiaire de Loys. Ce dernier nous a produit un CR exhaustif que nous avons mis sur le site à la rubrique – Informations – [ici](#)

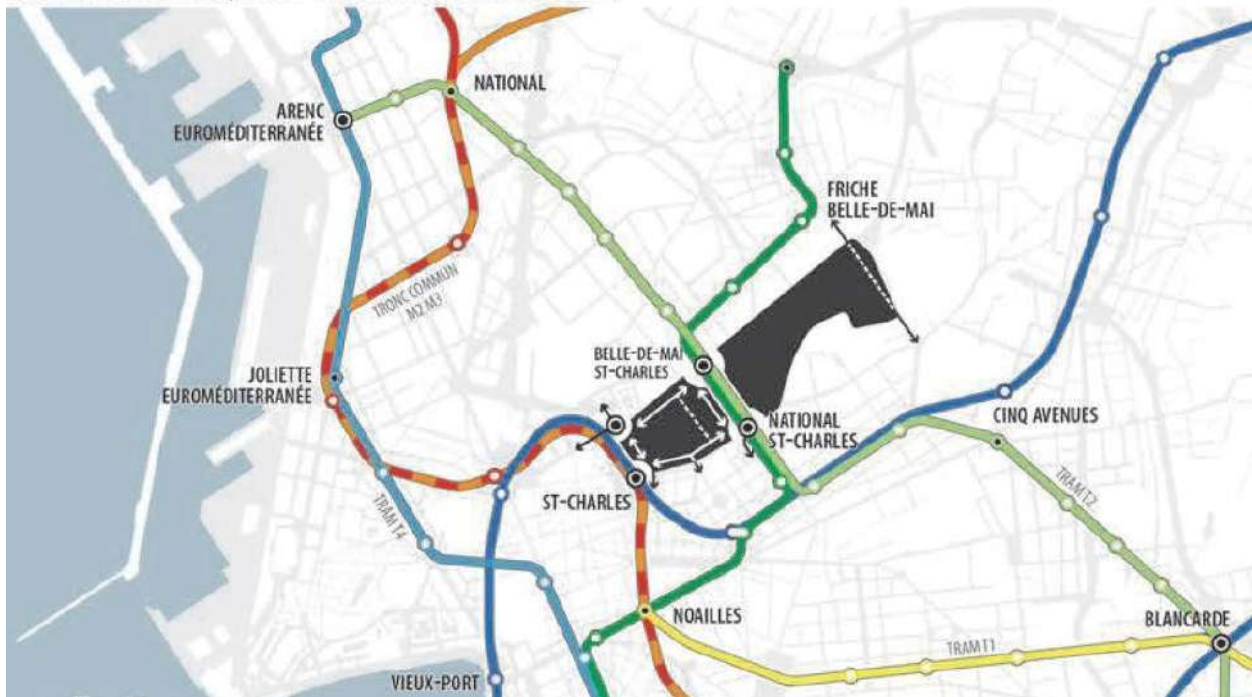
7 -- La refonte des réseaux bus

La métropole Aix-Marseille-Provence, autorité organisatrice des transports locaux a lancé, avec la RTM (Régie des Transports Métropolitains) un projet de refonte du réseau de bus de Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons.

Le CIQ était présent par l'intermédiaire de Loys. Ce dernier nous a produit un CR exhaustif [ici](#) que nous avons mis sur le site à la rubrique – Informations –

Sur notre secteur, nous avons la ligne 188 qui fait le relais métro National jusqu'au tram Arenc et l'hôpital Européen. Le projet du tram National partant des Réformés pour rejoindre Arenc n'est pas pour l'immédiat.

SAINT-CHARLES, UNE GARE CENTRALE À 360°



Dernière minute

A -- Le CIQ s'est associé au CAN environnement à la plainte collective déposée au pénal contre X sur la pollution des bateaux

D'autres associations se joindront à cette plainte.

B -- Notre partenaire la Badiane a invité le CIQ à effectuer ses réunions dans leurs locaux.

Fin de réunion 20h

En adhérant, vous vous engagez à ne divulguer aucune information confidentielle évoquée lors des réunions et débats du CIQ. Vous vous engagez également à ne pas diffuser les comptes rendus détaillés réservés aux adhérents.